

1.

Débitrice: **Pittier Plâtrerie Peinture Sàrl en liqui-**
dation, Ch. des Pussines, **1867 Ollon**
2.

Déclaration de faillite: 27.10.2005
3.

Suspension de faillite: 10.11.2005
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.11.2005
5.

Avance de frais: CHF 3'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-
mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquida-
tion et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais
qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation
ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : exploitation d'une entreprise de plâtrerie,
gypserie et peinture.

Office des poursuites et faillites d'Aigle
1860 Aigle
- (00139105)